Gilet de sauvetage. Faut-il le rendre obligatoire

Publié le 27 août 2016 à 00h00
Modifié le 27 août 2016 à 13h01

STÉPHANE JÉZÉQUEL

1 VOIR **LES COMMENTAIRES**

Pas le choix durant les activités de loisir dispensées en club ! C'est gilet de sauvetage obligatoire pour tout le monde.

C'est un choix vital ! La durée de survie en mer peut être multipliée par dix grâce au gilet. Faut-il alors le rendre obligatoire à la manière de la ceinture de sécurité en voiture et du casque en deux-roues ?

Près de 100 % des personnes tombées à l'eau avec un gilet de sauvetage, cet été, le long du littoral français ont été sauvées. Si le sujet est régulièrement abordé au sein des ministères, le projet de rendre obligatoire le port de cet équipement de sécurité est reporté d'année en année. En 20 ans, le port du gilet de sauvetage chez les plaisanciers ou du vêtement à flottabilité intégrée chez les professionnels a plus que doublé. Campagnes de sensibilisation, génération sensibilisée, ergonomie améliorée, prix des équipements à la baisse. Le nombre d'usagers équipés n'a cessé de croître. Si les mentalités ont largement évolué sur le sujet, subsistent encore des freins et des récalcitrants. Notamment lors des belles journées ensoleillées ou des sorties festives, où la dynamique de groupe a tendance à dissoudre les bonnes habitudes. Globalement, les

autorités maritimes observent au cours de leurs contrôles réguliers en mer plus de la moitié de plaisanciers équipés et relativement peu d'absence totale d'éléments de sécurité à bord. Mais le bon gilet, c'est celui que l'on porte sur le dos, pas celui qui dort à l'abri dans le coffre inaccessible !

« À la discrétion de chacun »

Faut-il pour autant rendre obligatoire son usage ? Certains plaisanciers qui ont pris le pli n'y voient aucun inconvénient. « La ceinture de sécurité a bien réussi à faire chuter le nombre de morts sur les routes. Pourquoi cela ne marcherait-il pas en mer ? Les gendarmes ne sont pas non plus derrière tous les automobilistes... ». Autre son de cloche de la part de l'Amiral Frédéric Maurice, délégué départemental de la SNSM en Finistère. « Le port du gilet est évidemment une bonne chose (particulièrement lors des trajets en annexe) mais il faut faire confiance au sens marin des usagers », tempère-t-il. « La mer reste et doit rester l'un des derniers espaces de liberté sur terre. Faut-il chercher à la surréguler ? La France n'a surtout pas les moyens de faire respecter cette obligation en mer. Alors, qu'on laisse les usagers profiter de la mer comme bon leur semble ! ».

Du mieux en plaisance

En revanche, pas d'équivoque pour les bénévoles de la SNSM parfaitement équipés à chacune de leurs interventions. Pour Laurent Ferec, patron de la vedette à passagers Le Brestoâ qui sillonne la rade de Brest à longueur d'année, le port du gilet a nettement progressé depuis quatre à cinq ans. « Surtout à bord des unités à moteur. C'est encore chez les pratiquants à la voile que le gilet se fait parfois désirer. Mais pour la pêche, pas d'évolution visible, toujours autant de pêcheurs pro sans rien sur le dos, par habitude, s'estimant en sécurité pas trop loin de la côte ». Pourtant, la réglementation est sans appel concernant les marins-pêcheurs, depuis un décret de 2007. « Le port du vêtement à flottabilité intégrée (adapté à chaque type de pêche) est obligatoire lors des opérations de pêche, pour le travail sur le pont de nuit, par visibilité réduite et mauvais temps, par trajet en annexe et si le commandant l'exige selon les circonstances », rappelle-t-on au comité régional des pêches.

Les préfets maritimes favorables

Du côté de l'action de l'État en mer, le sujet est entre les mains de la mission de la navigation de plaisance et des loisirs nautiques. Les trois préfectures maritimes de la façade maritime française ont déjà exprimé leur souhait de rendre obligatoire le port du gilet de sauvetage ou du vêtement de flottabilité. Mais la mesure peine à s'imposer, même si les opérations de sauvetage restent gratuites et que le temps de recherche en mer d'un plaisancier non équipé est sans commune mesure.

Retrouvez **plus d'articles**

Mer securité en mer gilet de sauvetage Brest